



RAPPORT DE CONSULTATION DES AÎNÉS SUR LE LOGEMENT **ENJEUX ET PRÉFÉRENCES DES AÎNÉS DE L'OUTAOUAIS**

Document de travail

Mars 2020



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS
DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES DE L'OUTAOUAIS

Plan

INTRODUCTION.....	1
1. CONTEXTE	3
1.1 Vieillesse de la population.....	4
1.2 Logements pour aînés	5
2. MÉTHODOLOGIE	8
3. ENJEUX DES AÎNÉS	10
3.1 Enjeux des aînés en milieux rural et urbain	11
3.1.1 Enjeux des aînés en milieu rural	11
3.1.1.1 Manque de logements pour aînés.....	11
3.1.1.2 Logements pour aînés souvent non adaptés.....	11
3.1.1.3 Manque de services.....	11
3.1.1.4 Éloignement des services	12
3.1.1.5 Difficulté d'accès aux réseaux de télécommunication.....	12
3.1.1.6 Faible développement des systèmes de transport en commun.....	12
3.1.2 Enjeux des aînés en milieu urbain	13
3.1.2.1 Conception de quartiers moins conviviaux.....	13
3.1.2.2 Déserts alimentaires	13
3.1.2.3 Réseau de transport problématique.....	13
3.1.2.4 Inefficacité des services centralisés	14
3.2 Enjeux des aînés en lien avec leur domicile	15
3.2.1 Taille trop importante du domicile	15
3.2.2 Perte progressive d'autonomie et coûts liés à l'adaptation du domicile.....	15
3.2.3 Perte du conjoint	15
3.2.4 Proche aidance	15
3.2.5 Difficultés liées à l'aide à domicile	15
3.2.6 Réadaptation au nouveau domicile	16
3.3 Enjeux des aînés en lien avec le milieu locatif	17
3.3.1 Enjeux des aînés dans le milieu locatif à but lucratif.....	17
3.3.2 Enjeux des aînés dans le milieu locatif à but non lucratif.....	18

4. PRÉFÉRENCES DES AÎNÉS	20
4.1 Demeurer dans le milieu de vie	21
4.2 Ne pas obligatoirement demeurer dans sa maison	21
4.3 Avoir un logement abordable.....	21
4.4 Avoir un logement de petite taille.....	21
4.5 Vivre en communauté.....	22
4.6 Avoir une diversité de types de logement.....	22
4.7 Avoir accès à la nature	22
4.8 Avoir une bonne luminosité.....	23
4.9 Vivre dans un environnement intergénérationnel ou pas.....	23
4.10 Avoir son auto ou pas	23
4.11 Avoir des logements adaptés	24
4.12 Avoir accès aux services.....	24
CONCLUSION	25
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	28
ANNEXES	32
Annexe 1 : Guide d’entrevue	33
Annexe 2 : Composition des groupes de discussion.....	34
Annexe 3 : Liste des 16 CHSLD en Outaouais.....	35
Annexe 4 : Liste des 64 résidences privées en Outaouais	36
Annexe 5 : Liste des 20 logements sociaux pour personnes âgées gérés par l’Office d’habitation de l’Outaouais.....	38
Annexe 6 : Liste des 13 OSBL-H et des 5 Coop-H pour aînés en Outaouais.....	40

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des aînés dans la région de l’Outaouais	4
Tableau 2 : Différences entre les types de logements pour aînés au Québec	6

INTRODUCTION

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Outaouais (AQDR Outaouais) a réalisé une consultation au cours de l'année 2019 auprès des aînés de la région de l'Outaouais dans le cadre du projet : « Les essentiels pour rester chez soi : le logement et les services à domicile ». La première partie du projet portait sur la situation du logement pour les aînés.

Financé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), le projet avait pour objectifs de dresser le portrait de la situation des aînés sur le plan du logement, de trouver des solutions innovantes pour soutenir les aînés dans leur milieu et de contribuer à la conception de nouveaux types de logement communautaire pour les aînés.

En son nom et au nom des personnes aînées de la région, l'AQDR Outaouais souhaite interpeller l'ensemble de la communauté et les instances de décision sur la situation du logement pour aînés. Ce rapport met en lumière les enjeux auxquels ils sont confrontés ainsi que leurs préférences. Nous, l'AQDR Outaouais et les personnes aînées souhaitons des actions concrètes et efficaces afin d'améliorer la situation.

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Outaouais (AQDR Outaouais) a pour mission la défense des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des aînés. Nous agissons comme moteur de changement pour l'amélioration de la qualité de vie des aînés et nous travaillons à maintenir et développer leur pouvoir d'agir.

Nos principales préoccupations concernent le revenu décent, le logement convenable à un prix abordable, l'accessibilité des services et soins à domicile pour maintenir l'autonomie, l'égalité en droit et en fait des femmes et des hommes. Nous défendons aussi le principe de l'accessibilité universelle et gratuite des services de santé et des services sociaux et notre démarche s'inscrit pour et avec les aînés de l'Outaouais.

1. CONTEXTE



1.1 Vieillesse de la population

Le Québec fait face à un vieillissement massif et accéléré de sa population. Une personne est dite aînée lorsqu'elle est âgée de 65 ans ou plus¹. Une population est dite vieillissante lorsque 15 % ou plus de sa population est aînée². Les aînés québécois représentaient 18,8 % de la population en 2018³ contre 13 % en 2001⁴. Selon les prévisions, le Québec sera composé de 25 % d'aînés en 2031⁵.

À l'instar du Québec, la région de l'Outaouais est également vieillissante. En 2018, le taux de vieillissement de la région (qui est égal à la population âgée de 65 ans et plus divisée par la population totale⁶) était de 16 % : il y avait 62 738 aînés sur un total de 390 830 habitants en Outaouais⁷. Toutefois, leur répartition diffère selon les MRC (tableau 1). Ainsi, dans les MRC de Papineau, de la Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac, les aînés représentent environ le quart de la population tandis qu'ils représentent 15 % de la population de la Ville de Gatineau et 13 % de la population de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Tableau 1 : Répartition des aînés dans la région de l'Outaouais

MRC	Population en 2018	Nombre de 65 ans et +	Taux de vieillissement par territoire
Gatineau	282 596	41 673	15 %
Papineau	23 030	5 943	26 %
Les Collines-de-l'Outaouais	50 512	6 565	13 %
La Vallée-de-la-Gatineau	20 489	5 034	25 %
Pontiac	14 203	3 523	25 %
Région de l'Outaouais	390 830	62 738	16 %

Source : Institut de la Statistique du Québec, 2018⁸

Ces données confirment les prévisions de l'Institut canadien d'information sur la santé qui soutenait que la population des petites villes et des régions rurales devrait connaître un vieillissement plus rapide que celle des grandes villes et de leurs régions limitrophes⁹.

Il y a également un phénomène de féminisation du vieillissement. En effet, les femmes composent 51 % de la population âgée de 65 à 69 ans, alors que chez les 90 ans ou plus, plus de sept personnes sur dix sont des femmes.¹⁰

1.2 Logements pour aînés

En dehors du domicile privé, le Québec offre quatre grands types de logements pour aînés : l'hébergement public, les résidences privées pour aînés, le logement social et le logement communautaire¹¹.

Sur le plan de l'hébergement public, qui correspond au réseau public de santé et services sociaux, on retrouve 3 types : les ressources intermédiaires (RI), les ressources de type familial (RTF) et les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Les RI et les RTF reçoivent les clientèles avec des besoins particuliers dont les troubles de santé mentale, les troubles cognitifs (démence) et le handicap physique. Les CHSLD reçoivent les personnes présentant un état de santé physique précaire nécessitant un monitoring constant et des soins assidus et complexes¹².

Notons toutefois qu'il y a 3 types de CHSLD : public, privé conventionné et privé non conventionné. Les deux premiers sont financés entièrement par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, les coûts d'admission et d'hébergement sont les mêmes. L'on s'adresse au Centre de santé et de services sociaux pour y obtenir une place. La seule différence est que le CHSLD privé conventionné est dirigé par un particulier propriétaire de l'immeuble. Le CHSLD privé non conventionné est entièrement indépendant et autonome. Les critères, les prix sont fixés par le propriétaire et il faut s'adresser directement à ces établissements pour y avoir une place¹³.

La région de l'Outaouais compte 14 CHSLD publics et 2 CHSLD privés conventionnés (voir annexe 3), totalisant 1 290 places¹⁴.

L'article 346.0.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux définit une RPA comme : « tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement : services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide-domestique, services de sécurité ou services de loisirs »¹⁵. Il y a 64 résidences privées pour aînés en Outaouais (voir annexe 4). Cela correspond à 4263 unités locatives pour les personnes âgées, dont 3722 dans la ville de Gatineau¹⁶.

Le logement social comprend toute forme de subvention fournie par l'État à des clientèles ayant des difficultés à se loger dans le marché privé en raison de faibles revenus ou de besoins particuliers (condition physique, psychologique, psychosociale ou familiale). Ce type de logement peut être public : il s'agit des Habitations à loyer modique (HLM) et des logements abordables gérés par les offices municipaux d'habitation (OMH). Le logement social peut aussi être une propriété collective privée : il s'agit des OSBL d'habitation (OSBL-H) et des coopératives d'habitation (Coop-H)¹⁷. Le parc immobilier de l'Office d'habitation de l'Outaouais compte 20 habitations totalisant 951 logis destinés aux personnes âgées (voir annexe 5)¹⁸. Il y a également 13 OSBL d'habitation et 5 coopératives d'habitation pour aînés en Outaouais¹⁹ (voir annexe 6).

Le logement communautaire est composé des deux types précédemment cités : les OSBL-H et les Coop-H.

Toutes ces catégories de logements pour aînés diffèrent en fonction de la clientèle, du type d'habitation, des soins et services disponibles, de leur gestion et des coûts (tableau 2).

Tableau 2 : Différences entre les types de logements pour aînés au Québec

MODÈLES ÉLÉMENTS	DOMICILE	RI-RTF-CHSLD	RPA	HLM	HABITATION COMMUNAUTAIRE	
					OSBL-H	COOP-H
TYPE	Domicile privé	Hébergement	Habitation collective	Habitation collective	Habitation collective	Habitation collective
CLIENTÈLE	● ●	●	● ● ●	● ●	● ● ●	● ●
TYPE DE LOGEMENT	Maison, Condo, Apart.	Chambre parfois partagée, toilette privée, salle de bain commune	Chambre ou appart., salle de bain privée et espaces communs	Appart. et espaces communs	Chambre ou appartement, salle à manger, salle(s) commune(s)	Appartement, salle à manger, salle(s) commune(s)
SOINS ET SERVICES	Externe	Interne	Interne ou externe	Externe	Interne, Externe, Soutien communautaire	Externe, collective
GESTION	Individu	Publique provinciale (MSSS)	Privé à but lucratif	Publique municipale (OMH)	Associative – Membres (Société civile)	Coopérative – Membres utilisateurs
COÛTS	Variable	Élevés – Avec aide publique selon les revenus	Variables – de plus en plus élevés	25 % du revenu du locataire	Modestes – Souvent subventionnés (idem HLM)	Abordables – Plusieurs subventions (idem HLM)

Légende : ● : autonome ● : légère perte d'autonomie ● : perte d'autonomie sévère

Source : Centre de recherche sur le vieillissement et centre action municipale famille, 2017 ²⁰

En plus du nombre peu élevé de logements pour aînés, la disponibilité d'habitations abordables constitue également un problème en Outaouais. Les coûts élevés des logements fragilisent les aînés dans la région. À Gatineau par exemple, sur les 9090 ménages dont le principal soutien est une personne de 65 ans et plus, 45,4 % dépensent 30 % et plus de leur revenu en logement. Chez les 75 ans et plus, cette proportion passe à 52,6 %.²¹

En 2020, le coût moyen d'un appartement de deux chambres à Gatineau est de 874 \$ par mois²². Cependant, en octobre 2017, le loyer moyen des condominiums, qui représentent 16,95 % du marché locatif de la ville de Gatineau, était de 1045 \$ par mois²³, bien au-delà du loyer moyen.

En 2019, le loyer mensuel moyen des places standards dans les résidences privées pour aînés au Québec était de 1788 \$ contre 2140 \$ à Gatineau²⁴.

Par ailleurs, la prévalence de l'incapacité augmente constamment avec l'âge. La définition de l'incapacité comprend les personnes qui ont indiqué être « parfois », « souvent » ou « toujours » limitées dans leurs activités quotidiennes en raison d'une condition ou d'un problème de santé à long terme, ainsi que les personnes qui ont indiqué être « rarement » limitées si elles étaient également incapables d'accomplir certaines tâches ou si elles pouvaient seulement les accomplir avec beaucoup de difficulté. En 2012, au Canada, 33,2 % des personnes de 65 ans et plus et 42,5 % des personnes de 75 ans et plus avaient une incapacité²⁵. Les milieux de vie devront par conséquent être adaptés.

Ainsi, dans un contexte de vieillissement rapide de la population, d'accroissement du nombre d'aînés en perte d'autonomie, d'insuffisance de logements abordables combinés au fait que les offres actuelles de logements pour aînés qu'elles soient publiques, privées, sociales ou communautaires ne couvrent pas les besoins, il paraît essentiel de construire de nouveaux logements et de réunir les conditions pour que les aînés qui le désirent, vieillissent chez eux. Pour y arriver, il est indispensable de connaître les enjeux auxquels sont confrontées les personnes âgées et leurs préférences afin de développer des modèles d'habitation qui répondent réellement à leurs besoins.

2. MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de notre projet, nous avons adopté une approche qualitative. En effet, notre collecte de données a été effectuée à l'occasion d'entrevues de groupe ou groupes de discussion.

Ces entrevues nous ont permis d'interroger les participants sur les enjeux et les préférences des aînés dans la région. Nous avons ainsi récolté des informations sur l'expérience, les perceptions et les opinions des personnes âgées en privilégiant l'interaction. Notre façon de procéder nous a permis d'explorer les questions sous divers angles.

Des aînés, actifs dans plusieurs communautés et des intervenants de divers organismes engagés auprès des aînés ont été invités aux groupes de discussion. Au total, 58 participants dont 15 hommes et 43 femmes résidant dans les différents secteurs de la ville de Gatineau et dans les MRC ont pris part à nos huit entrevues de groupe (voir annexe 2).

D'une durée d'environ 150 minutes, ces entrevues se sont déroulées de février à juin 2019. Nous avons élaboré une grille d'entrevue comportant cinq questions (voir annexe 1). Les questions portaient sur les préférences des aînés relatifs au milieu de vie, les enjeux liés au logement, la description du logement et du milieu de vie idéal, puis les critères de choix de leurs logements.

3. ENJEUX DES ÂÎNÉS



3.1 Enjeux des aînés en milieux rural et urbain

3.1.1 Enjeux des aînés en milieu rural

Plusieurs participants considèrent que la vie en milieu rural est loin d'être adaptée aux aînés. C'est même pour plusieurs un projet irréaliste. Ces assertions se justifient par les énormes enjeux présents en milieu rural. Ceux-ci concernent directement la question du logement, mais sont aussi et surtout liés aux services. La consultation auprès des aînés en milieu rural a permis de dégager 6 enjeux principaux.

3.1.1.1 Manque de logements pour aînés

Certains aînés issus des résidences privées auraient préféré demeurer dans leur milieu de vie, en région, si les logements pour personnes âgées avaient été disponibles. Des participants ont dû prendre la décision de déménager dans un logement pour aînés en milieu urbain du fait de l'offre très limitée. La planification du nouveau lieu de résidence devenait une source de stress.

Les participants ont également abordé la question spécifique de l'insuffisance des OSBL-H, des coopératives d'habitation et des HLM. Selon eux, l'offre en habitation sociale et communautaire ne couvre pas la demande dans le milieu rural. Par conséquent, les listes d'attente sont très longues.

3.1.1.2 Logements pour aînés souvent non adaptés

En Outaouais, quelques établissements réservés exclusivement aux aînés ne sont pas adaptés pour ceux avec des besoins particuliers ou ceux en perte d'autonomie. Par exemple, dans un groupe de discussion tenu dans un des HLM pour aînés dans le secteur Buckingham, les participants présents ont mentionné que l'édifice n'avait pas d'ascenseur. Ils devaient donc déménager lorsqu'ils n'étaient plus capables de monter les marches.

3.1.1.3 Manque de services

La carence de services, autant en santé, en services de repas, en banques alimentaires qu'en transport, serait une des causes de l'exode des aînés vers la ville.

Cette situation est renforcée par le manque de relève des bénévoles dans les organismes communautaires. Les participants s'en inquiètent, car ce sont les bénévoles qui assurent la survie de ces organismes offrant par exemple les services de transport et d'alimentation. Une participante explique que les bénévoles ont en moyenne 70 ou 75 ans, et que le

vieillesse de ces ressources humaines s'accroît sans se renouveler puisque les jeunes travaillent. Elle ajoute également que les organismes communautaires sont sous-financés, ce qui met en péril leur survie à long terme.

3.1.1.4 Éloignement des services

L'éloignement puis le manque de services en santé dans l'Outaouais rural préoccupent certains aînés en cas d'accidents ou de problèmes de santé. Ils doivent parcourir de longues distances et deviennent très dépendants de leur voiture.

En région, l'éloignement des services cause une dépendance des aînés à la voiture. Les distances à parcourir découragent les autres modes de transport et les activités sont éparpillées sur le territoire. Une telle situation a tendance à rendre les personnes âgées en perte d'autonomie et sans permis de conduire encore plus vulnérables.

3.1.1.5 Difficulté d'accès aux réseaux de télécommunication

Selon les participants, les régions en dehors des centres urbains, font présentement face à un manque d'accessibilité aux réseaux de télécommunication par rapport à la ville. Les participants insistent pour avoir un meilleur accès aux facilités de communication, dont le cellulaire ou l'internet. En cas d'urgence, ne pas pouvoir joindre quelqu'un rapidement est une source d'inquiétude chez quelques participants. Ensuite, l'internet ou le cellulaire sont souvent des moyens de communication nécessaires pour joindre les enfants vivant en ville, pour entretenir son réseau social et contrer l'isolement.

3.1.1.6 Faible développement des systèmes de transport en commun

Une participante déplore que les personnes en situation de handicap soient souvent contraintes de vivre en ville parce que la situation du transport adapté en campagne est encore plus décevante que celle de la ville.

Pour plusieurs, un aîné qui ne possède pas ou plus de permis de conduire en région voit sa mobilité et son autonomie compromises puisqu'il est dépendant des autres pour vivre au quotidien. La voiture est perçue par les participants comme un moyen de transport flexible et obligatoire pour se rendre à ses loisirs et avoir une vie sociale. Si certains trouvent la voiture indispensable, plusieurs aînés aimeraient la voir disparaître pour encourager le développement du transport collectif.

3.1.2 Enjeux des aînés en milieu urbain

La plupart des participants sont heureux dans leur milieu urbain. Ils aiment la proximité des services et des commerces, de la famille, des amis et du parc de la Gatineau. La présence d'activités culturelles et sportives, les nombreuses pistes cyclables, le sentiment d'être à la fois en ville et en campagne à Gatineau, la banlieue tranquille et sécuritaire font partie des éléments appréciés par les aînés de Gatineau. Toutefois, il existe des enjeux liés à l'aménagement urbain. Les aînés sondés ont relevé 4 principaux enjeux.

3.1.2.1 Conception de quartiers moins conviviaux

Quelques participants précisent qu'ils aiment la ville, mais seulement un certain type de ville, soit les anciens quartiers construits en suivant le plan en damier d'avant 1960. Ils décrivent que les anciens quartiers ont des maisons plus proches du trottoir, des rues moins larges, des aspects qui rendent les quartiers plus conviviaux. Les gens s'y déplacent à pied et à vélo. Ils émettent certaines réserves à l'endroit des nouveaux développements de banlieues un peu partout à Gatineau, dont les rues sont larges pour favoriser la voiture et où les maisons sont éloignées de la rue.

3.1.2.2 Déserts alimentaires

Les participants dénoncent plusieurs déserts alimentaires, ce qui contraint les habitants du quartier à parcourir une certaine distance pour faire leurs achats. Ainsi, dans quelques secteurs de Gatineau, l'accès à l'alimentation serait problématique. Une participante de Gatineau vivant dans le secteur Hull est forcée de faire son épicerie en autobus puisque le supermarché n'est pas à distance de marche de son appartement.

3.1.2.3 Réseau de transport problématique

Selon les aînés, la planification urbaine horizontale de Gatineau, en partie due à la fusion des municipalités en 2002, serait également responsable de l'inefficacité du réseau de transport en commun à Gatineau. Un aîné a expliqué qu'habiter Aylmer par exemple et se rendre à Gatineau dans le cadre d'activités culturelles, en soirée surtout, peut s'avérer compliqué dans la mesure où le trajet peut prendre du temps, mais que le retour peut être incertain.

3.1.2.4 Inefficacité des services centralisés

Les participants d'un HLM ont indiqué que les services offerts par l'Office de l'habitation sont moins efficaces depuis que l'organisme n'a plus de succursale à Hull.

3.2 Enjeux des aînés en lien avec leur domicile

3.2.1 Taille trop importante du domicile

Plusieurs participants demeurant dans leur maison familiale admettent que la taille de celle-ci surpasse largement leur besoin en espace lorsque les enfants les quittent. L'entretien d'une grande maison pose problème. Ils ressentent donc le besoin de réduire leur espace d'habitation.

En réduisant leur espace, ils doivent également se séparer de plusieurs biens. Plusieurs aînés avouent avoir accumulé trop d'objets au fil des années.

3.2.2 Perte progressive d'autonomie et coûts liés à l'adaptation du domicile

L'impact de la perte d'autonomie sur le fonctionnement au quotidien fut une inquiétude récurrente durant les entrevues. Plusieurs participants ont expliqué qu'ils seraient démunis à la maison le jour où ils verraient un déclin de leurs capacités. La planification des travaux d'adaptation du domicile en prévision du déclin de leurs capacités est une nécessité pour demeurer chez eux. Toutefois, les coûts élevés de ce type d'installation demeurent une préoccupation majeure. Le manque d'adaptation du domicile devient finalement la cause du déménagement de plusieurs aînés.

3.2.3 Perte du conjoint

Les inquiétudes liées à la perte du conjoint ont été abordées lors des groupes de discussion. Les participantes mentionnent l'angoisse liée au fait de devoir vivre seule, en cas du décès de leur partenaire. En plus du choc, elles devraient faire face, seules, aux situations qui se présenteraient à la maison.

3.2.4 Proche aidance

Pour certains participants, les enfants ont joué un rôle important dans la décision de rester ou de quitter le domicile. Parfois, les enfants incitent leurs parents à choisir une nouvelle résidence alors que d'autres acceptent d'aider leurs parents en devenant proches-aidants ou encore en contribuant financièrement au maintien à domicile.

3.2.5 Difficultés liées à l'aide à domicile

Les aînés estiment qu'il est difficile d'obtenir de l'aide à domicile. Ils souhaitent que l'aide qu'ils reçoivent actuellement soit améliorée. Les problématiques touchent surtout l'offre

de services et le grand roulement de personnel causé par le manque de main-d'œuvre et les salaires peu élevés. Une participante mentionne vouloir vivre dans un milieu avec des employés en qui elle a confiance, car la perte d'autonomie les rend encore plus vulnérables.

3.2.6 Réadaptation au nouveau domicile

Plusieurs participants estiment être satisfaits de leur nouvelle habitation après avoir vendu ou quitter l'ancienne. D'autres, par contre, ont été contrariés par leur déménagement et racontent que ce changement a représenté une grande source de stress.

Par exemple, dans le cas d'un aîné déménagé en HLM, l'augmentation du bruit et des odeurs non désirées constituaient un problème. De plus, le nombre trop grand d'unités de logement fait en sorte que les résidents vivent davantage chez eux, en étant plus repliés sur eux-mêmes. En comparaison à la coopérative d'habitation, le participant perçoit l'HLM moins convivial, plus individualiste et dénué d'un esprit de communauté. Comme résultat, l'intégration sociale dans ce type d'habitation a été plus difficile, d'où l'augmentation de l'isolement et le sentiment de ne pas appartenir à la communauté.

En quittant leur résidence principale, surtout dans les cas où ils optent pour la location d'un appartement, certains aînés ont raconté avec beaucoup de tristesse qu'ils avaient dû se départir de leurs animaux de compagnie. Dans bien des cas, les animaux de compagnie représentent des figures d'attachement. Lorsqu'ils vivent seuls, l'animal constitue la base de sécurité dans leur environnement tout en étant un soutien émotionnel et social.

3.3 Enjeux des aînés en lien avec le milieu locatif

3.3.1 Enjeux des aînés dans le milieu locatif à but lucratif

La perception des participants par rapport aux résidences privées pour aînés est multiple. D'une part, plusieurs participants entretiennent une vision négative des résidences privées pour aînés. Ils trouvent que ce type de résidences domine le portrait de l'habitation au Québec et que celui-ci est beaucoup plus disponible que les logements communautaires qui constituent un choix plus abordable. Pour eux, la résidence pour aînés est l'option coûteuse et est réservée aux aînés les plus riches. Pour eux, la surabondance de ce modèle d'habitation étouffe le développement des modèles d'habitation à but non lucratif.

Les enjeux des aînés dans les résidences privées concernent les hausses de loyer, les frais abusifs, la qualité des services, les situations d'abus et le fonctionnement rigide.

Les aînés fustigent les hausses de loyer exagérées ou frais abusifs de certaines résidences. À ce propos, les délais à la Régie du logement ont nourri les discussions. Les participants ont signalé que les délais d'attente pour aller témoigner à la Régie sont trop longs pour les aînés dans une situation de vulnérabilité par rapport à leur propriétaire, ce qui les décourage à s'engager dans une démarche de plainte. Une participante explique qu'à 83 ans, si l'on s'oppose à l'augmentation de loyer et que l'on doit passer par la Régie, on pourrait avoir une décision dans un, deux ou trois ans. Ces délais pour une personne aînée sont impossibles.

De plus, les nouvelles dans les médias concernant la qualité des résidences privées pour aînés semblent dissuader plusieurs personnes de vouloir y vivre. Ils ont l'impression que la qualité de ces établissements s'est dégradée au fil des années. D'autres racontent qu'ils ont été témoins de situations où les résidents ont subi de mauvais traitements et par peur de représailles, n'ont pas dénoncé la maltraitance subie. Des intervenants présents lors des entrevues confirment ces propos, surtout pour les abus concernant les baux et les avis d'augmentation de loyer abusif. Ils doivent souvent intervenir en renseignant les clients par rapport à leurs droits. Selon eux, certains aînés seraient vulnérables et à risque de maltraitance, et n'auraient pas toujours la force et les ressources pour chercher réparation. Ils indiquent que beaucoup de résidences privées usent de violence psychologique, dont de l'intimidation et du harcèlement, pour que les résidents, apeurés et sans ressources, acceptent les conditions imposées.

En outre, la vie très structurée imposée, dont des heures de repas strictes ou des places assignées à table, par certaines résidences a déplu à plusieurs participants. En plus de dénigrer un fonctionnement rigide, ils notent qu'ils ne sont pas intéressés de vivre dans un milieu de vie où l'on brime leurs choix, en leur imposant des services sans pouvoir considérer les possibilités.

D'autre part, certains participants sont satisfaits de la diversité d'activités offertes dans les résidences pour aînés. Quelques répondants plus aisés financièrement planifient s'y installer. Ils les considèrent comme tranquilles et sécuritaires puisqu'elles sont surveillées, en plus du fait qu'il y a du personnel sur place pour s'occuper des lieux. Ces derniers apprécient les soins et les services reçus sur place. Les commerces comme la pharmacie, le dépanneur ou le salon de coiffure peuvent être à même la résidence, ce qui réduit les déplacements à l'extérieur et simplifie la vie des résidents. Sur le plan des services, certaines résidences proposent même un accès à un médecin sur place.

Quelques participants considèrent vivre dans ce type de logement sans mixité générationnelle, car pour eux, vivre exclusivement entre aînés permet de mieux de se comprendre et de s'entraider. Ils estiment que ce type de logement encourage les rencontres et contribue à briser l'isolement.

3.3.2 Enjeux des aînés dans le milieu locatif à but non lucratif

La plupart des participants rencontrés vivant dans des habitations sociales et communautaires, dont les HLM, les OSBL d'habitation et les coopératives d'habitation d'une vingtaine d'unités de logement se disent très satisfaits. Pour plusieurs, le logement de type coopératif est le lieu idéal pour l'engagement, l'entraide et la sociabilité. Le logement abordable, parfois subventionné, est aussi un élément apprécié des résidents. Cet aspect est important puisqu'il permet à des personnes à faible revenu d'avoir accès à un logement.

Cependant, quelques enjeux ont été relevés par les aînés, à savoir : l'accès aux services à domicile, la qualité des constructions, la peur de perdre son logement abordable et la difficulté de création des coopératives et OSBL d'habitation.

Des aînés ont mentionné que les logements réservés aux personnes âgées n'offrent souvent pas de services et de ressources adaptés. En dehors de l'aide offerte par le CLSC, les aînés locataires des logements communautaires issus de milieux socio-économiques défavorisés peuvent difficilement se payer les services à domicile offerts par le secteur privé s'ils en ont besoin. Ils trouvent que les services à domicile sont sous-financés.

Ensuite, la qualité des constructions du milieu locatif à but non lucratif a également été mentionnée. Certaines participantes racontaient résider dans leur HLM à Gatineau depuis 1975, « l'âge d'or du développement des logements sociaux ». Elles trouvent dommage que les nouvelles constructions de logements sociaux n'aient pas la même qualité que leur actuel HLM, construit en béton et très résistant.

De plus, des participants habitant les coopératives d'habitation et les OSBL d'habitation sont angoissés par le fait qu'ils peuvent perdre leur logement abordable en même temps que leur autonomie, puisque ce dernier n'est pas conçu pour les aînés semi-autonomes. Leurs logements sont réservés aux personnes autonomes en santé. Certains d'entre eux ignorent vers quelles ressources se tourner lorsqu'ils perdront leur autonomie.

Enfin, selon les participants, le développement des projets de coopératives et d'OSBL d'habitation fait face à plusieurs obstacles : les problèmes de financement, les lourdeurs administratives, le désengagement des membres ou des délais de toutes sortes qui retardent le projet et qui découragent ceux qui le chapeautent. D'ailleurs, un participant, membre d'un conseil d'administration d'un OSBL d'habitation, indique qu'il faut prévoir entre cinq à dix ans, de la conception à la réalisation du projet. D'autres ajoutent que le financement des réparations et de l'entretien des infrastructures est laborieux et que réunir les sommes nécessaires est difficile sans subventions.

4. PRÉFÉRENCES DES AÎNÉS



4.1 Demeurer dans le milieu de vie

Les aînés de Gatineau et des MRC ne veulent pas sortir de leur milieu de vie. S'ils ont vécu la majorité de leur vie en campagne, ils veulent rester en campagne. S'ils ont vécu en ville, ils veulent y rester.

4.2 Ne pas obligatoirement demeurer dans sa maison

Si plusieurs veulent demeurer dans leurs maisons tant qu'ils le peuvent, la maison n'est pas toujours le lieu privilégié par tous. Ils expliquent qu'il faut plutôt éviter de déraciner les aînés de leur quartier, de leur ville ou de leur région, pour qu'ils préservent leur réseau social et leur appartenance. En déménageant dans le même secteur, la familiarité du milieu permet de garder ses repères.

4.3 Avoir un logement abordable

La contrainte économique serait très déterminante dans le choix du logement. Les participants réclament des milieux de vie pour aînés abordables. Pour les aînés dont le revenu est moins élevé, cela s'avère être indispensable.

4.4 Avoir un logement de petite taille

Les petites résidences, tant sur le plan du nombre d'unités disponibles que de la taille du logement, plaisent à la plupart des participants. Les résidences pour aînés ou les HLM avec une centaine d'unités ont été dénigrés par certains, car ils ont l'impression d'être ghettoïsés et de perdre leurs repères.

Pour les aînés favorables à l'idée d'habiter en appartement, ils ont proposé des établissements d'une vingtaine ou d'une trentaine d'unités afin d'assurer un bon vivre-ensemble. D'autres participants, moins réceptifs à l'idée d'habiter en appartement, ont suggéré des mini maisons ou des maisons mobiles. Ces habitations ont l'avantage d'être petites et pratiques, et d'être planifiées sur un seul étage. Ces types de maisons se regroupent souvent ensemble sur le même territoire, ce qui permet de créer une petite communauté.

4.5 Vivre en communauté

Craignant la solitude, l'isolement, mais surtout l'idée de mourir seuls, les aînés ont affirmé leur désir de vivre en communauté. Quel que soit leur type d'habitation actuel, les participants ont déclaré qu'ils cherchent et privilégient une formule moins individualiste. La vie en communauté permettrait aussi d'avoir de l'aide rapidement en cas d'urgence.

4.6 Avoir une diversité de types de logement

Les personnes âgées ont différents besoins et exigences selon leurs conditions, leurs statuts socio-économiques et leurs goûts en matière d'habitation. C'est pourquoi ils réclament une variété de types de logements en ville comme en campagne. Ils veulent des formules d'habitation innovantes.

Plusieurs aînés préconisent la construction de milieux de vie communautaire, dont les coopératives d'habitation, ou les OSBL d'habitation. Les lieux communs comme les salles communautaires ou les cuisines collectives sont considérés comme le cœur des appartements par les participants résidant dans les coopératives, les HLM ou dans les OSBL d'habitation. Les salles communes sont des lieux de rencontre et de loisirs. Elles sont les vecteurs de la vie sociale de la communauté. On peut y accueillir des événements et des activités et y organiser des rencontres entre les résidents, les comités ou le conseil d'administration. Les participants ont expliqué que ce type d'habitation propose un bon équilibre entre la vie intime et publique.

Toutefois, pour d'autres participants, les mini-maisons et les maisons mobiles sont une bonne option.

Lorsqu'ils optent pour un logement de plus petite taille, les maisons individuelles de plain-pied sont préférées. Les petits appartements, de préférence au rez-de-chaussée ou avec ascenseur, situés dans le même quartier, sont également favorisés.

4.7 Avoir accès à la nature

L'accès à la nature est une priorité pour les participants. Pour ceux de la ville, la proximité de la nature permet de socialiser et de se maintenir en forme, notamment grâce aux pistes cyclables, de raquette et de ski de fond. Quant aux participants des régions, ils ont pour la

plupart toujours habité près de la nature. Ils aiment observer la faune et les paysages, qui ont un effet apaisant.

En dehors de la forêt, les jardins et les potagers ont aussi leurs utilités pour les aînés. La majorité des participants indiquent qu'il faut proposer des espaces verts et des jardins communautaires aux résidents. Les jardins offrent plusieurs avantages : ils ont un côté intergénérationnel, qui rassemble les gens. D'autres jardinent comme passe-temps durant les saisons chaudes et apprécient beaucoup le produit de leur potager.

4.8 Avoir une bonne luminosité

Un logis bien éclairé est important pour les participants. Pour plusieurs, une habitation avec une forte luminosité permet de réduire le risque d'accident, principalement chez ceux qui ont des problèmes de vue. D'autres ont besoin de grandes fenêtres pour la lumière naturelle afin de bénéficier des qualités thérapeutiques de la lumière.

4.9 Vivre dans un environnement intergénérationnel ou pas

Les opinions concernant la diversité des âges sont différentes d'un aîné à l'autre.

D'un côté, il y a ceux qui aiment l'idée des quartiers intergénérationnels, composés de personnes âgées, de couples et de familles, car les enfants égayent et ce modèle permet d'éviter la ghettoïsation des aînés.

À l'inverse, il y a ceux qui ne souhaitent pas vivre dans un milieu intergénérationnel, car les générations plus jeunes n'ont pas les mêmes demandes et les mêmes besoins que les aînés.

4.10 Avoir son auto ou pas

Certains aînés, très attachés à leur véhicule, mentionnent que les lieux et les habitations qui proposent des garages intérieurs aux résidents ou aux clients sont pratiques pour les personnes âgées qui ont des voitures, principalement l'hiver. C'est un élément qui serait très important à ajouter aux logements pour aînés, surtout pour ceux dans les régions rurales. D'ailleurs, les participants dont le domicile possédait un garage se considéraient comme privilégiés.

D'un autre côté, plusieurs aînés ont critiqué la dépendance à l'automobile que nous avons présentement et la planification des villes horizontales. Ils ont proposé de construire des villages communautaires et des quartiers écologiques sans voitures pour faire place aux navettes pour aînés, aux autobus, à la marche et aux vélos. De plus, l'entretien d'une voiture est onéreux.

4.11 Avoir des logements adaptés

Les participants pensent que tous les nouveaux logements doivent être construits et développés dans le but de s'adapter à la perte d'autonomie. Les logements adaptés permettent de se préparer à l'éventualité d'une perte d'autonomie et de proposer des milieux inclusifs ayant une accessibilité universelle sans discriminer une clientèle.

Des aînés ont exprimé leur désir d'un habitat avec une consécution d'unités de logement adaptées selon le déclin des capacités. Par exemple, un édifice aurait trois niveaux de logements conçus pour chaque niveau d'autonomie : autonome, semi-autonome, et non autonome. Dès lors, lorsqu'une personne perd ses capacités, elle change simplement d'aile dans sa résidence sans perdre sa communauté ou son milieu de vie.

4.12 Avoir accès aux services

Les aînés, en particulier ceux des milieux moins favorisés, ont fait part de leur enthousiasme à l'idée que soient proposés des services de soins, de ménage et de repas à un prix modique à même le logement ainsi que des activités à proximité. Les services à domicile et de proximité ont été jugés essentiels à la préservation de l'autonomie de la personne âgée et au maintien à domicile malgré la vulnérabilité.

Plusieurs aînés en région ont suggéré de cesser de centraliser les services vers les villes puisque la distance les pousse à se délocaliser pour en profiter. Ils espèrent un aménagement rural efficace avec la présence de noyaux villageois. Des participants des milieux périurbains comme Buckingham ou des petits villages comme Ripon ou Gracefield aiment leur milieu de vie et s'identifient fortement à leur communauté. Beaucoup ont apprécié l'aménagement de ces milieux permettant des services accessibles à une distance de marche.

CONCLUSION

Il ressort de notre consultation que la question du logement pour personnes âgées est incontournable dans un contexte de vieillissement massif et rapide de la population. C'est l'une des premières inquiétudes des aînés en Outaouais.

Les enjeux dont ils nous ont fait part au niveau de leur milieu vie, à l'intérieur de leur maison ou encore dans le milieu locatif sont leurs réalités.

En région, ils souffrent du manque de logements pour aînés, de la non-adaptation de certains logements existants, du manque et de l'éloignement des services, de la difficulté d'accès aux réseaux de télécommunication et du faible développement des systèmes de transport en commun. En conséquence, ils sont obligés de s'exiler en ville. En milieu urbain, les personnes âgées sont également confrontées à un réseau de transport problématique, à un manque de convivialité des quartiers, à des déserts alimentaires et à l'inefficacité de certains services causés par la centralisation.

Les personnes aînées ont également exprimé leurs inquiétudes au niveau de la taille trop importante de leur domicile familial une fois les enfants partis, des coûts à déboursier pour l'adaptation de leur habitation en raison de la perte de leur autonomie, de la perte de leur conjoint et de la situation d'isolement qui en résulte, des difficultés à trouver de l'aide à domicile et de la réadaptation à leur nouveau domicile quand ils déménagent.

Dans le milieu locatif à but lucratif, les enjeux concernent les hausses de loyer, les frais abusifs, la qualité des services, les situations d'abus et le fonctionnement rigide dans les résidences privées. Dans le milieu locatif à but non lucratif, il y a des enjeux au niveau de l'accès aux services à domicile, de la qualité des constructions en plus de la peur de perdre son logement abordable et la difficulté de création des coopératives et OSBL d'habitation.

Les aînés de l'Outaouais ont souhaité une meilleure implication des élus politiques dans la résolution des problèmes qu'ils vivent. Ils aimeraient que leurs difficultés soient une priorité dans le programme politique.

Ils ont également exprimé leurs préférences en matière de logement. Le logement idéal varie d'un aîné à un autre. Toutefois, ils souhaitent demeurer dans le milieu dans lequel ils ont vécu : soit en ville, soit en campagne. Ils ne veulent pas tous obligatoirement rester dans leur maison : ils pourraient déménager dans le même milieu et conserver leur réseau social. Ils voudraient vivre en communauté, dans des logements abordables et de petite

taille. Les personnes âgées ont surtout insisté sur la nécessité de leur offrir de la diversité au niveau des types de logements : si d'autres veulent des mini-maisons, d'autres sont favorables aux appartements. Par ailleurs, les coopératives d'habitation et les OSBL d'habitation se sont avérés populaires. Les aînés veulent aussi avoir accès à la nature, à des jardins et à une bonne luminosité. Si plusieurs sont favorables à un environnement intergénérationnel, ce n'est pas le cas pour tous. Même si certains veulent conserver leur auto, plusieurs veulent que soient développées des communautés, des centres villageois où les services sont facilement accessibles à pied ou en autobus. Ils veulent enfin que les nouveaux logements soient construits et développés dans le but de s'adapter à la perte d'autonomie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

¹ Personne âgée ou âgée. (2019). Dans *Office québécois de la langue française* en ligne. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17049404

² CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE ET CENTRE ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2017). *Cahier d'information et de sensibilisation : habitation pour aînés*. p.10. http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/guide-habitation_april-2017-revisions.pdf

³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Profils par région et MRC géographiques*. Institut de la Statistique du Québec. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm

⁴ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Panorama des régions du Québec*. Édition 2018, [En ligne], Québec, L'Institut, p.25. [\[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2018.pdf\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2018.pdf)

⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066*. Édition 2019, [En ligne], Québec, L'Institut, p.8. [\[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf\]](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf).

⁶ CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE ET CENTRE ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2017). *Cahier d'information et de sensibilisation : habitation pour aînés*. p.10. http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/guide-habitation_april-2017-revisions.pdf

⁷ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Profils par région et MRC géographiques*. Institut de la Statistique du Québec. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm

⁸ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *07 - L'Outaouais ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC)*. Institut de la Statistique du Québec. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_07/region_07_00.htm

⁹ INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ (2011). *Les soins de santé au Canada 2011 : regard sur les personnes âgées et le vieillissement*. Ontario (Ont.), ICIS. p.14. https://secure.cihi.ca/free_products/HCIC_2011_seniors_report_fr.pdf

¹⁰ MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2018). *Les aînés du Québec-Quelques données récentes (2^e édition)*. p.5 <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

¹¹ CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE ET CENTRE ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2017). *Cahier d'information et de sensibilisation : habitation pour aînés*. p.17. http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/guide-habitation_april-2017-revisions.pdf

¹² *Ibid.* p.18

¹³ INDEX SANTÉ (2015). *Les CHSLD publics, privés conventionnés et privés*. <https://www.indexsante.ca/chroniques/296/chsld-publics-privés-conventionnés-et-privés.php>

¹⁴ CENTRE INTEGRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS (2020). *Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)*. <https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/obtenir-un-service/vivre-avec-une-perte-dautonomie-et-services-aux-personnes-agees/ressources-pour-lhebergement/centres-dhebergement-et-de-soins-de-longue-duree-chsld/>

¹⁵ REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES RÉSIDENCES POUR AÎNÉS (2020). *Qu'est-ce qu'une résidence privée pour aînés ?*. <https://www.rqra.qc.ca/je-cherche-une-residence/qu-est-ce-qu-une-residence-privée-pour-aîné>

¹⁶ SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2019). *Recherche de résidence : résultats de la recherche*. <http://k10.pub.msss.rtss.qc.ca/public/K10FormRecherche.asp?hidPasseParFormulaireRecherche=1&cert=&act=Rechercher&nmResid=&nomMunicipalite=&cdRSS=07&cdCLSC=&cdRLS=&cdMRC=&refTpResid=&refStForm=&noResReg=&boolLogeRepas=&boolSoin=&boolAssistance=&boolAlimentation=&boolLoisir=&boolSecurite=&nmProprio=&refStRes=F>

¹⁷ CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE ET CENTRE ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2017). *Cahier d'information et de sensibilisation : habitation pour aînés*. p.15. http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/guide-habitation_april-2017-revisions.pdf

¹⁸ OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS (2020). *Parc immobilier, liste complète des logements*. <http://www.omhgatineau.qc.ca/parc/listecomplete.php>

¹⁹ SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2020). *Répertoire des organismes*. <http://www.habitation.gouv.qc.ca/repertoire.html>

²⁰ CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE ET CENTRE ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2017). *Cahier d'information et de sensibilisation : habitation pour aînés*. p.21. http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/guide-habitation_april-2017-revisions.pdf

²¹ FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (2018). *Logement et pauvreté au Québec, dossier noir (7^e édition)*. p.5. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/Dossier-Noir-2018.pdf>

²² SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT (2020). Rapport sur le marché locatif RMR d'Ottawa-Gatineau. p.3. <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sites/cmhc/data-research/publications-reports/rental-market-reports/2019/rental-market-reports-gatineau-64385-2020-a01-fr.pdf?sv=2018-03-28&ss=b&srt=sco&sp=r&se=2021-05-07T03:55:04Z&st=2019-05-06T19:55:04Z&spr=https,http&sig=bFocHM6noLjK8rlhy11dy%2BkQJUBX%2BCDKz kjLHfhUIU0%3D>

²³ FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (2018). *Logement et pauvreté au Québec, dossier noir (7^e édition)*. p.15. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/Dossier-Noir-2018.pdf>

²⁴ SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2019). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées-Québec*. p.3. <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/cmhc/pubsandreports/seniors-housing-report/2019/seniors-housing-report-quebec-65989-2019-a01-fr.pdf?sv=2018-03-28&ss=b&srt=sco&sp=r&se=2021-05-07T03:55:04Z&st=2019-05-06T19:55:04Z&spr=https,http&sig=bFocHM6noLjK8rlhy11dy%2BkQJUBX%2BCDKz kjLHfhUIU0%3D>

²⁵ STATISTIQUES CANADA (2015). *L'incapacité au Canada : premiers résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2013002-fra.htm>

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entrevue

Questions pour les entrevues de groupe

Partie 1

1. Préférez-vous vivre en ville ou vivre en campagne ? Avantages et inconvénients
2. Dans quels types de logement ou milieu de vie vivez-vous ?
3. Quels sont les enjeux liés au logement selon vous ?

Partie 2

1. Comment serait le logement idéal ou le milieu de vie idéal selon vous ?
2. Expliquez qu'est-ce qui guiderait votre choix pour un futur logement ou milieu de vie ?

Annexe 2 : Composition des groupes de discussion

Groupes	Localités	Âge	Composition des groupes
Groupe 1	Gracefield, MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	31-89	4 participants Femmes : 3 Hommes : 1
Groupe 2	Secteur Buckingham, Gatineau	50-69	4 participants Femmes : 3 Hommes : 1
Groupe 3	Secteur Buckingham, Gatineau	40-79	10 participants Femmes : 7 Hommes : 3
Groupe 4	Secteur Hull, Gatineau	40-79	10 participants Femmes : 8 Hommes : 2
Groupe 5	Secteur Hull, Gatineau	60-79	8 participants Femmes : 5 Hommes : 3
Groupe 6	Secteur Hull, Gatineau	50-89	3 participants Femmes : 1 Hommes:2
Groupe 7	Secteur Hull, Gatineau	50-89	9 participants Femmes : 8 Hommes : 1
Groupe 8	Ripon, MRC Papineau	50-89	10 participants Femmes : 8 Hommes : 2

Annexe 3 : Liste des 16 CHSLD en Outaouais

Nom	Adresse
Gatineau	
1. Centre d'hébergement d'Aylmer (CHSLD Renaissance)	Aylmer 445, boul. Wilfrid-Lavigne Gatineau (Québec) J9H 6H9
2. Centre d'hébergement Lionel-Émond	Hull 125, boul. Lionel-Émond Gatineau (Québec) J8Y 5S8
3. CHSLD La Pietà	Hull 272, rue Laurier Gatineau (Québec) J8X 3W8
4. Centre d'hébergement Ernest-Brisson (CHSLD Bon séjour)	Gatineau 134, rue Jean-René-Monette Gatineau (Québec) J8P 7C3
5. CHSLD Champlain Gatineau	Gatineau 510, boul. de La Vérendrye Est Gatineau (Québec) J8P 8B4
6. Centre d'hébergement Vigi de l'Outaouais	Gatineau 565, boul. de l'Hôpital Gatineau (Québec) J8V 3T4
7. Centre d'hébergement de Vallée-de-la-Lièvre	Buckingham 111, rue Gérard-Gauthier Gatineau (Québec) J8L 3C9
8. CHSLD Hôpital de Papineau	Buckingham 155 Rue Maclaren E, Gatineau, QC J8L 2M4
Papineau	
1. CHSLD La Petite-Nation	St André-Avellin 14, rue Saint-André Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0
Collines-de-l'Outaouais	
1. CHSLD des Collines	La Pêche 9, chemin Passe-Partout, C. P. 59 Sainte-Cécile-de-Masham (Québec) J0X 2W0
2. CHSLD Hôpital Mémorial de Wakefield	La Pêche 101 Chemin Burnside, Wakefield, QC J0X 3G0
Vallée-de-la-Gatineau	
1. Centre d'hébergement de Maniwaki (Foyer Père-Guinard)	Maniwaki 177, rue des Oblats Maniwaki (Québec) J9E 1G5
2. Centre d'hébergement de Gracefield	Gracefield 1, rue du Foyer, C. P. 317 Gracefield (Québec) J0X 1W0
Pontiac	
1. CHSLD du Pontiac	Shawville 295, rue Allan Black Cressent, Shawville (Québec) J0X 2Y0
2. CHSLD Hôpital du Pontiac	Shawville 200, rue Argue, Shawville, QC J0X 2Y0
3. Centre d'hébergement de Mansfield-et-Pontefract	Mansfield-et-Pontefract 230, chemin de la Chute, C. P. 610 Mansfield-et-Pontefract (Québec) J0X 1V0

Annexe 4 : Liste des 64 résidences privées en Outaouais

MRC	Nom de la résidence privée pour aînés (RPA)	Municipalité	# d'unités locatives pour aînés
Collines-de-l'Outaouais	1. Résidence La voix du bon berger	Cantley	9
	2. La Résidence de Wakefield Inc.	La Pêche	44
	3. La Villa des Aînés de Buckingham	L'Ange-Gardien	24
	4. Manoir Dominic Enr	Pontiac	3
Total Collines-de-l'Outaouais			80
Papineau	1. La Mère Poule	Chénéville	9
	2. Manoir Chéné	Chénéville	23
	3. La Clef des champs	Montebello	9
	4. Résidence Fortier	Montebello	9
	5. Résidence Montebello	Montebello	39
	6. Maison Angélique Inc.	Papineauville	9
	7. Résidence des Aînés	Plaisance	13
	8. Résidence des Jardins	Ripon	9
	9. Château Saint-André	Saint-André-Avellin	75
	10. Manoir des Souvenirs	Saint-André-Avellin	9
	11. Résidence St-André	Saint-André-Avellin	22
	12. Les Résidences des Roy et fils inc.	Saint-Émile-de-Suffolk	45
	13. Domaine du Bel Âge	Thurso	9
	14. La résidence des deux cousines	Thurso	9
	15. Résidence de la Berge	Thurso	9
Total Papineau			298
Pontiac	1. Les amis du Manoir St-Joseph	Campbell's Bay	28
	2. Daneen Venasse Ranger	Chichester	5
	3. Résidence Diane Denault	Fort-Coulonge	7
	4. Tubman Senior's Home	Shawville	9
Total Pontiac			49
Vallée-de-la-Gatineau	1. Résidence Gracefield	Gracefield	5
	2. Résidence Bernise	Maniwaki	4
	3. Résidence La Belle Époque	Maniwaki	84
	4. Pavillon de la Paix	Messines	13
	5. Résidence Isabel et Maurice Carle	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	8
Total Vallée-de-la-Gatineau			114

Ville	Nom de la résidence privée pour âgés (RPA)	# d'unités locatives pour âgés
Gatineau	1. Chartwell Domaine Notre-Dame (6259)	201
	2. Chartwell Jardins Notre-Dame (6387)	151
	3. Chartwell Monastère d'Aylmer	251
	4. Château Symmes	151
	5. Cité Jardin (Tour IIIB et V)	236
	6. Domaine Boisé Inc.	81
	7. Domaine des Trembles	239
	8. La Rose de Saron	9
	9. Le District	64
	10. Les Conifères	9
	11. Maison Bruyère inc.	47
	12. Manoir Le Buckingham Inc.	130
	13. Manoir Sainte-Marie	39
	14. Résidence Beaufort	9
	15. Résidence Blanchard	6
	16. Résidence Cité Jardin	627
	17. Résidence de Buckingham s.e.n.c.	8
	18. Résidence De Cannes	9
	19. Résidence de la Gappe (phases 3-4)	216
	20. Résidence Dion inc.	9
	21. Résidence du Portage	14
	22. Résidence et Château de l'Île	222
	23. Résidence La Famille	6
	24. Résidence La Famille II	9
	25. Résidence la Quiétude	9
	26. Résidence La vie	6
	27. Résidence L'INITIAL	319
	28. Résidence Maison des sages	9
	29. Résidence Notre Chez-nous	8
	30. Résidence Rokia	4
	31. Résidence Shayla	9
	32. Résidence St-Amour	6
	33. Résidence Vie active inc.	9
	34. Résidence Villa des Brises	93
	35. Résidences de La Gappe - Phase 1	107
	36. Village Riviera	400
Total Gatineau		3722
Total de la région de l'Outaouais		4263

**Annexe 5 : Liste des 20 logements sociaux pour personnes âgées gérés
par l'Office d'habitation de l'Outaouais**

MRC	Nom	Adresse	# de logis
Gatineau	1. Projet North II	Aylmer 285, 287 Rue North	33
	2. Projet Wilfrid-Lavigne I	Aylmer 433, 435, boul. Wilfrid-Lavigne	30
	3. Projet Wilfrid-Lavigne II	Aylmer 437 boul. Wilfrid-Lavigne	15
	4. Maison Mgr. P.-E. Charbonneau	Hull 50 Boul. Sacré-Cœur	80
	5. Jean-Marie-Séguin	Hull 40 Boul. Sacré-Cœur	100
	6. Les Jardins Mont Bleu	Hull 165, 175 Boul. Mont Bleu	280
	7. Résidence Lucienne-Bourgeois	Gatineau 240 Rue Notre-Dame	21
	8. Place d'Or I	Gatineau 26 Rue Claire	80
	9. Place d'Or II	Gatineau 25 Rue Guertin	80
	10. Place d'Or III	Gatineau 20 Rue Claire	96
	11. Résidence Maisonneuve	Masson-Angers 225 Rue du Progrès	15
	12. Résidence du Bassin	Masson-Angers 23 Rue Saint Pierre	15
	13. Le 195 Church	Buckingham 195 Rue Church	20
	14. Champagne I	Buckingham 100, rue Jean-Louis-Champagne	10
Total ville de Gatineau			875
Papineau	1. Fassett	Fassett 27 rue Kemp	6
	2. Villa des Cèdres	Chénéville 94 chemin de la Petite Nation	10
	3. Résidence Laurent Bissonnette	Papineauville 170 rue Laval	15
Total MRC Papineau			31

MRC	Nom	Adresse	# de logis
Collines-de-l'Outaouais	1. Habitation du Côteau	La Pêche 10 Chemin des Fondateurs	20
	2. Manoir de la Blanche	Val-des-Monts 3 rue du Manoir	15
Total MRC Collines-de-l'Outaouais			35
Vallée-de-la-Gatineau	1. Grand-Remous	Grand-Remous 1346, autoroute Transcanadienne	10
Total MRC Vallée-de-la-Gatineau			10
Total de la région de l'Outaouais			951

Annexe 6 : Liste des 13 OSBL-H et des 5 Coop-H pour aînés en Outaouais

MRC	Nom des OSBL d'habitation pour aînés	Municipalité
Collines-de-l'Outaouais	1. Corporation de développement La Pêche	La Pêche
	2. Villa St Louis	Val-des-Monts
Papineau	1. Les Habitations Namur	Namur
	2. Résidence le porte-bonheur	N-.D-. de-la-Paix
Pontiac	-	-
Vallée-de-la-Gatineau	1. La Résidence Pagan Falls	Low
Gatineau	1. Campus 3	Gatineau
	2. Habitations des Rivières de L'Outaouais	Gatineau
	3. Habitations de l'Outaouais Métropolitain	Gatineau
	4. Fondation Immobilière de l'Outaouais	Gatineau
	5. Les Habitations La relance	Aylmer
	6. Logements de l'Outaouais inc.	Hull
	7. Le Pavillon Larocque	Hull
	8. Les résidences du Bel-Age de la Vallée du Lièvre	Buckingham

MRC	Nom des coopératives d'habitation pour aînés	Municipalité
Gatineau	1. Coopérative d'habitation Clair de lune	Gatineau
	2. Coopérative d'habitation le Trièdre de l'Outaouais	Gatineau
	3. Coopérative d'habitation la Montée	Gatineau
	4. Coopérative d'habitation les Rapides de la Gatineau	Gatineau
	5. Coopérative d'habitation St-Joseph	Hull

AQDR Outaouais

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Outaouais

180 boulevard Mont Bleu, bureaux 201 et 203, Gatineau (Québec), J8Z 3J5

Téléphone : 819-771-8391, postes 230 ou 251

Courriel : info@aqdroutaouais.org

Site internet : aqdroutaouais.org

Facebook : facebook.com/AQDROutaouais/

LinkedIn : linkedin.com/company/aqdr-outaouais/